

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

## \* 1 Identification

### · Identificateur de produit

#### · Nom du produit: 8332-B

- **Autres moyens d'identification** : Époxy à prise rapide (Partie B)
- **Numéro de pièce connexe** : 8332-Part B, 8332-25ML (B), 8332-50ML (B)

#### · **Emploi de la substance / de la préparation** Durcisseur époxy

#### · **Utilisations déconseillées** Non disponible

### · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Producteur/fournisseur:**

MG Chemicals Ltd. (Head Office)  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA  
+(1) 905-331-1396  
+(1) 800-340-0772  
info@mgchemicals.com

#### **Distributeur:**

Masline  
511 Clinton Ave S  
Rochester, New York 14620  
United States  
+(1) 586-546-5373

#### · **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

### · **Numéro d'appel d'urgence:**

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)  
États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7  
CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou \*666 sur les téléphones cellulaires

## \* 2 Identification des dangers

### · **Classification de la substance ou du mélange**

Corrosion cutanée - catégorie 1A	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves - catégorie 1	Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisant cutané - catégorie 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### · **Éléments d'étiquetage**

#### · **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2022** et le **HCS 2024**

---

**Nom du produit: 8332-B**

---

(suite de la page 1)

**· Pictogrammes de danger**

GHS05 GHS07

**· Mention d'avertissement** Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**pentaérythritol-PO-mercaptoglycérol~  
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol**· Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**· Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les fumées, brouillards ou vapeurs.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

**· Autres dangers** Non disponible

---

## \* 3 Composition/information sur les ingrédients

**· Caractérisation chimique: Mélanges****· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**· Composants dangereux:**

72244-98-5	pentaérythritol-PO-mercaptoglycérol~	85,0%p/p
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	10,0%p/p

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2022 et le HCS 2024

Date d'émission 04/01/2026

Numéro de la version 2.01

Revision: 08/12/2025

Nom du produit: 8332-B

71074-89-0	bis[(diméthylamino)méthyl]phénol	(suite de la page 2) 5,0%p/p
------------	----------------------------------	---------------------------------

## 4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
  - **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
  - **Après inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou prendre une douche.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
  - **Après contact avec les yeux:**

Rincer prudemment à l'eau pendant au moins 30 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si cela est facile à faire. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - **Après ingestion:**

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Ininflammable ou combustible, mais brûle en cas d'incendie. En cas d'incendie, produit une fumée irritante dont la toxicité est inconnue.  
Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.  
L'inhalation de fumées toxiques pendant l'incendie peut avoir des effets différés. La personne exposée peut devoir être placée sous surveillance pendant 48 heures.
- **Produits de combustion dangereux :**
  - Oxydes de soufre
  - Sulfure d'hydrogène
  - Oxydes de carbone (COx)
  - Oxydes d'azote (NOx)

(suite page 4)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2022 et le HCS 2024

Page : 4/12

Date d'émission 04/01/2026

Numéro de la version 2.01

Revision: 08/12/2025

Nom du produit: 8332-B

(suite de la page 3)

- **Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

## 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante.  
Ne pas respirer les fumées, les brouillards ou les vapeurs.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Recueillir le liquide dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.  
Lavez les résidus avec une serviette en papier et placez les serviettes sales dans le conteneur.  
Utilisez de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.
- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation d'aérosols.  
Porter des gants de protection et des lunettes de protection.  
Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.  
Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs, les pulvérisations.  
Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant l'utilisation de ce produit.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

  - **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
  - **Stockage:**
    - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.
    - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire
    - **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Magasin fermé à clé.

(suite page 5)

CA/FR

**Nom du produit: 8332-B**

(suite de la page 4)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

## \* 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### · Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

### · Contrôles de l'exposition

#### · Contrôles techniques appropriés

La ventilation générale est suffisante pour une utilisation normale ; maintenir l'exposition globale aussi faible que possible.

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition.

#### · Equipement de protection individuel:

##### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

##### · Protection respiratoire:

Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

Il convient de demander conseil à des spécialistes de la protection respiratoire.

##### · Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 6)

CA/FR

**Nom du produit: 8332-B**

(suite de la page 5)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· État physique	Liquide
· Forme:	Très visqueuse
· Couleur:	Jaune
· Odeur:	D'oeufs pourris (mercaptan)
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
· Inflammabilité	Ininflammable
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Sans objet
· Supérieure:	Sans objet
· Point d'éclair	>93,3 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
· Température de décomposition:	Non déterminé
· valeur du pH:	Non déterminé
· Viscosité:	
· Cinématique à 20 °C:	≥ 1.000 mm <sup>2</sup> /s
· Dynamique:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé
· Pression de vapeur:	Non déterminé
· Densité relative à 25 °C:	1,13
· Densité de Vapeur (air=1):	Non déterminé
· Caractéristiques des particules	Sans objet.

### · Autres informations

#### · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Solvants organiques:	Non disponible
· VOC content:	0,000 % 0,0 g/l / 0,00 lb/gal

(suite page 7)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 8332-B

(suite de la page 6)

· VOC (CE)	0,00 %
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Taux d'évaporation:	Non déterminé

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.
  - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter**  
Éviter les flammes nues, la chaleur excessive, les étincelles, les sources d'inflammation et les substances incompatibles.
- **Matières incompatibles:**  
Agents oxydants forts  
Acides forts
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Pas de produits de décomposition dangereux connus  
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

## 11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
  - **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
<b>ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))</b>		
Oral	LD50	3.333 mg/kg
Dermique	LD50	22.000 mg/kg
<b>90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol</b>		
Oral	LD50	500 mg/kg (ATE)
<b>71074-89-0 bis[(diméthylamino)méthyl]phénol</b>		
Oral	LD50	500 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	1.100 mg/kg (ATE)

- **Effet primaire d'irritation:**
  - **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
  - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Effet fortement corrosif.  
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 8332-B

(suite de la page 7)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**
  - **Yeux :**  
brûlures  
rougeur  
lésions oculaires, douleur
  - **la peau :**  
brûlures chimiques  
éruption, dermatite allergique de contact  
rougeur
  - **Inhalation :**  
toux  
irritation des voies respiratoires
  - **Ingestion :**  
Peut provoquer des douleurs et des brûlures corrosives dans la bouche, la gorge, l'œsophage et l'estomac.
- **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**  
Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des allergies cutanées.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Corrosif  
Irritant  
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.
- **Catégories cancérogènes**

· <b>IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)</b>
Aucun des composants n'est compris.

## 12 Données écologiques

- **Toxicité**
  - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
  - **PBT:** Non applicable
  - **vPvB:** Non applicable

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité**  
selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Date d'émission 04/01/2026

Numéro de la version 2.01

Revision: 08/12/2025

**Nom du produit: 8332-B**



(suite de la page 8)

- **Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.

**13 Données sur l'élimination**

- **Méthodes de traitement des déchets**
  - **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
  - **Recommandation:**  
Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.  
Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.  
Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

**\*14 Informations relatives au transport**

· <b>Numéro ONU</b>	
· <b>DOT/TMD, IMDG, IATA</b>	UN2735
· <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
· <b>DOT/TMD</b>	AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol)
· <b>IMDG</b>	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol)
· <b>IATA</b>	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol)
· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):</b>	
	
· <b>Classe</b>	8 Matières corrosives.
· <b>Label</b>	8
· <b>IMDG, IATA</b>	
	
· <b>Class</b>	8 Matières corrosives.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**  
selon le **SIMDUT 2022** et le **HCS 2024**


Date d'émission 04/01/2026

Numéro de la version 2.01

Revision: 08/12/2025

**Nom du produit: 8332-B**

(suite de la page 9)

· Label	8
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
· Indications complémentaires de transport:	
 Quantités exceptée  Sur la lettre de transport aérien, écrire « Marchandises dangereuses en quantité exceptée »	
· DOT/TMD · Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 1 L On cargo aircraft only: 30 L
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	80
· No EMS:	F-A,S-B
· Segregation groups	(SGG18) Alkalis
· Stowage Category	A
· Segregation Code	SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 2735 AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (2,4,6-TRIS(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL), 8, II

**\* 15 Informations sur la réglementation**

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

(suite page 11)

CA/FR

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2022** et le **HCS 2024**

**Nom du produit: 8332-B**

(suite de la page 10)

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2022.

· **Sara**

· <b>Section 355 (extremely hazardous substances):</b>		
Aucun des composants n'est compris.		
· <b>Section 313 (Specific toxic chemical listings) :</b>		
Aucun des composants n'est compris.		
· <b>TSCA (Toxic Substances Control Act):</b>		
72244-98-5	pentaérythritol-PO-mercaptoglycérol~	ACTIVE
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	ACTIVE
· <b>Hazardous Air Pollutants</b>		
Aucun des composants n'est compris.		

· **Proposition 65**

· <b>Substances chimiques connues pour causer le cancer :</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :</b>	
Aucun des composants n'est compris.	

· **Categorías cancerígenas**

· <b>TLV (Threshold Limit Value)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
· <b>NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	

· **Inscriptions de substances au Canada :**

· <b>Liste des substances domestiques (DSL) du Canada</b>		
72244-98-5	pentaérythritol-PO-mercaptoglycérol~	
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	
· <b>Liste extérieure des substances (LES) du Canada</b>		
Aucun des composants n'est compris.		
· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)</b>		
Aucun des composants n'est compris.		
· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)</b>		
Aucun des composants n'est compris.		

(suite page 12)

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2022* et le *HCS 2024*

Page : 12/12

Date d'émission 04/01/2026

Numéro de la version 2.01

Revision: 08/12/2025

**Nom du produit: 8332-B**

(suite de la page 11)

· **HMS données (gamme 0-4)**

Santé = \* 3  
Inflammabilité = 1  
Réactivité = 0

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Europe**

· **RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

· **WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)**

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

· **Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)**

Aucun des composants n'est compris.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de réglementation
- **Contact:** sds@mgchemicals.com
- **Date de la version précédente:** 05/07/2025
- **Numéro de la version précédente:** 2.00
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 04/01/2026

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
NIOSH: National Institute for Occupational Safety

- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**